

Assistants médicaux : premiers contrats signés



Début octobre, l'Assurance-maladie a annoncé la signature de trois premiers contrats d'embauche d'un assistant médical, qui concernent trois médecins généralistes installés dans des maisons médicales de santé pluridisciplinaire.

Deux d'entre eux ont signé pour le recrutement d'un « demi-assistant », le troisième a embauché un assistant à temps plein. Devraient suivre 43 autres signatures, dont 16 en Rhône-Alpes et 8 en Pays de la Loire.

A noter qu'une application smartphone Ameli Mémo permet aux médecins de simuler leur éligibilité et le montant de l'aide de l'Assurance-maladie à laquelle ils peuvent prétendre.